|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **AVENANT AU MANDAT DE VENTE** | **N° 6 966** **DU 07/10/2024** |

Adresse du bien à vendre : 226 rue de la pouponiere 46000 CAHORS

Descriptif : Cahors1ére périphérie proche des commerce et bus. Maison contemporaine avec piscine d'environ 190 m² de surface habitable sur environ 2.314 m² de terrain clos. Rez de Jardin : Entrée atelier, buanderie, chambre avec son cabinet de toilette et wc, Garage. Terrasse couverte (100 m²). Rez de chaussée : Entrée, cuisine, séjour avec cheminée (52 m²) chambre, salle d'eau, wc. Etage : 2 chambres, couloir avec dressing, wc, salle d'eau. Chauffage central gaz, climatisation réversible (séjour et chambre rdc). Fenêtres pvc double vitrage. Volets bois. Adoucisseur d'eau. Piscine au sel. Portail garage et d'entrée électrique. Tout à l'égout. Piscine au sel. Dépendance : pool housse, Local rangement. Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques www.georisques.gouv.fr

|  |  |
| --- | --- |
| **Mandant** | **Mandataire** |
| **Monsieur et Madame CAGNAC Michel et Françoise**226 rue de la pouponiere 46000 CAHORS | **Immobilier Quercy Transactions** au capital de 7.780€ RC 4332059293, place Jean-Jacques Chapou (place de la Cathédrale) - 46000 CAHORSCarte professionnelle n° CPI 4601 2016 000 006 153avec substitution au profit de toute agence du Groupement Immobilier Lot Dordogne Corrèze |

Les parties ont signé le mandat de vente, inscrit au registre des mandats, dont la date et le numéro sont rappelés ci-dessus, ainsi que l'adresse du bien à vendre. Aux termes de ce mandat, chaque partie s'est engagée à informer l'autre partie de tout élément pouvant modifier les conditions de vente, notamment en matière de prix. En conséquence, les parties conviennent de modifier le prix des biens à vendre, et le cas échéant, certains éléments secondaires du mandat, à l'exclusion de toutes modifications des caractéristiques essentielles du mandat (sa durée, ... ).

Nouveau prix de vente :

Le nouveau prix demandé - hors rémunération du mandataire - est de **330 000 € (TROIS CENT TRENTE MILLE EUROS)**, payable au plus tard le jour de la signature de l'acte définitif.

Rémunération du mandataire à charge acquéreur :

En cas de réalisation de l'opération avec un acheteur présenté par le mandataire ou un mandataire substitué, le mandataire aura droit à une rémunération fixée à 19 800 € (DIX-NEUF MILLE HUIT CENTS EUROS) TVA comprise, **à la charge de l'acquéreur**.

Ces modifications entrent en vigueur à la date de signature du présent avenant qui devra être annexé au mandat d'origine.

Fait, à Cahors le 15 octobre 2024 en double exemplaire dont l'un est remis au mandant qui le reconnaît.

|  |  |
| --- | --- |
| **Le mandant**signature précédée de la mention manuscrite"lu et approuvé bon pour avenant au mandat d'origine" | **Le mandataire**signature précédée de la mention manuscrite"lu et approuvé avenant au mandat d'origine accepté" |
|  |  |